

Ministère des Affaires sociales, de la Santé et Droits des femmes

Direction générale de la cohésion sociale

Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

## Synthèse de l'actualité

Du 16 au 31 novembre 2014

### Action institutionnelle

#### Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

Après la communication relative à la lutte contre les violences faites aux femmes en **Conseil des ministres** et le lancement de la campagne de communication nationale (synthèse du 15 novembre et flash d'actualité du 20 novembre), plusieurs actions ont été organisées par le Gouvernement pour réaffirmer sa détermination sans faille à lutter contre les violences faites aux femmes et son engagement en faveur de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes (lire également page 14). Le 25 novembre, les ministères de la Défense et des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes ont signé



une convention pour faciliter le recours aux dispositifs d'écoute et d'accueil des victimes. Cette convention permettra au ministère de la Défense, en lien avec un réseau associatif très impliqué, de s'appuyer sur les dispositifs d'écoute et d'accueil des victimes, tels que le **3919**. Elle prévoit que la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF) et les associations partenaires apportent leur expertise dans le cadre d'actions de sensibilisation et de formation du personnel d'encadrement et d'accompagnement social du ministère de la Défense. Le même jour, la ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, Marisol TOURAINE, la ministre de la Justice, Christiane TAUBIRA, le ministre de l'Intérieur, Bernard CAZENEUVE et la secrétaire d'Etat chargée des droits des femmes, Pascale BOISTARD, se sont rendu-e-s au commissariat de police du 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris, en présence de la maire de Paris, pour présenter la convention relative au traitement des mains courantes en matière de violences faites aux femmes. A cette occasion, les ministres ont échangé avec des associations et des intervenants spécialisés qui accompagnent des femmes victimes de tous types de violences. A l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a présenté les mesures envisagées pour mieux lutter contre les comportements sexistes et les violences, ainsi que les outils pour l'égalité entre les filles et les garçons à l'École (lire page 7).



[Retrouver l'information sur le site de l'Education nationale](#)

## Lancement officiel de la campagne en faveur de la mixité des métiers

Le 19 novembre, Marisol TOURAINE et Pascale BOISTARD ont participé à l'événement de lancement officiel de la diffusion de la campagne « **Au travail, c'est le talent qui compte** » en faveur de la mixité des métiers (synthèse du 22 juillet). Cette campagne déconstruit les stéréotypes dans le monde du travail et démontre qu'il n'existe pas de métier réservé aux femmes ou aux hommes. Réalisée par la Fondation Egalité-Mixité, sous l'égide de la Fondation Agir contre l'exclusion. Avec le soutien du Syndicat national de la publicité télévisuelle, elle sera diffusée durant les six prochains mois.



[Retrouver l'information et voir le film sur notre site](#)

## Parution d'un guide : « Femmes en agriculture. Vos droits ! »



Créé en partenariat avec le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et la Mutualité sociale agricole, le ministère chargé des droits des femmes publie, et a mis en ligne, un guide qui s'adresse aux femmes agricultrices ou souhaitant s'installer en agriculture, qu'elles soient cheffes d'exploitation, collaboratrices, salariées ou retraitées. Il leur présente de manière claire la marche à suivre pour bénéficier de l'ensemble de leurs droits sociaux, professionnels et personnels. Le guide recense les droits auxquels elles peuvent prétendre, selon leur statut professionnel (non-salariée agricole ou salariée agricole). Les lectrices y trouveront également des informations et

conseils pratiques, les interlocutrices-teurs vers qui se diriger en fonction des questions qu'elles se posent sur leur situation professionnelle et/ou personnelle.

[Retrouver l'information et télécharger le guide sur notre site](#)

## Echéancier de mise en application de la loi du 4 août 2014

Le site **Légifrance** a mis en ligne le dossier législatif complet de la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes publiée au **Journal Officiel** du 5 août (flash d'actualité du 24 juillet, synthèses des 4 et 19 août). On retrouvera en tête de ce dossier **un échéancier de la loi**. Quatre décrets ont d'ores et déjà été publiés : trois concernant le mécanisme de renforcement des garanties contre les impayés de pensions alimentaires (synthèse du 24 octobre) et un sur le maintien du droit à l'allocation de soutien familial. L'ensemble des textes d'application sera publié au cours du premier semestre 2015.



[Retrouver l'échéancier et le dossier législatif sur Légifrance](#)

## La place des femmes dans la réforme de l'asile



Le **Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh)** a publié le 20 novembre un avis relatif à la réforme de l'asile afin que soit prise en compte la proportion de plus en plus importante de femmes demandeuses d'asile et les spécificités que cela implique. Le texte est actuellement à l'étude à l'Assemblée nationale : la Délégation aux droits des femmes de l'**Assemblée nationale** a également rendu public des recommandations ([à retrouver dans le dossier législatif en ligne](#)), le texte a été étudié par la commission des lois le 26 novembre, et la discussion en séance se tiendra du 9 au 11 décembre 2014.

[Retrouver l'avis du Haut conseil à l'égalité](#)

## Programme « Solidarité, insertion et égalité des chances »

Le **Sénat** se penche à son tour sur le programme n° 137 « Égalité entre les femmes et les hommes » du projet de loi de finances (synthèses des 24 octobre, 31 octobre et 15 novembre). Dans son [rapport général annexe fait au nom de la commission des finances](#), Éric BOCQUET souligne que le programme est stable par rapport à la loi de finances 2014, et rappelle qu'il est composé de cinq actions qui, « *chacune dans un domaine différent, portent essentiellement des subventions à des associations nationales ou locales actives dans le domaine de la protection des femmes victimes de violence, de la promotion de l'égalité hommes-femmes, ou encore de la lutte contre la prostitution et la traite des êtres humains* ». Dans son [avis fait au nom de la commission des affaires sociales](#), Philippe MOUILLER, regrette lui, « *L'absence de vision stratégique sur l'évolution des crédits* », et « *l'absence d'anticipation du coût des mesures contenues dans la proposition de loi relative à la lutte contre le système prostitutionnel* ».

## Marisol TOURAINE et Pascale BOISTARD rappellent le caractère fondamental du droit à l'IVG

Il y a 40 ans, le 26 novembre 1974, débutait à l'**Assemblée nationale** le débat autour de la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Trois jours plus tard, le 29 novembre, Simone VEIL remporte son combat : la loi est adoptée. Elle sera promulguée le 17 janvier 1975. Marisol TOURAINE et Pascale BOISTARD sont intervenues à l'Assemblée nationale à l'occasion de l'examen d'une [proposition de résolution visant à réaffirmer le droit fondamental à l'IVG en France et en Europe](#).



La proposition de résolution de Catherine COUTELLE, Bruno LE ROUX, Christian JACOB, Philippe VIGIER, Barbara POMPILI, François DE RUGY, Roger-Gérard SCHWARTZENBERG, André CHASSAIGNE, et plusieurs de leurs collègues, déposée le 14 novembre 2014, a été adoptée à la majorité absolue. Seuls 151 députés ont pris part au vote. Un extrême-droite, cinq UMP et un UDI ont voté contre la résolution (lire également page 12).

[Retrouver l'information sur notre site](#)

## Délai de prescription de l'action publique des agressions sexuelles

La proposition de loi de Muguette DINI et Chantal JOUANNO et plusieurs de leurs collègues modifiant le délai de prescription de l'action publique des agressions sexuelles est en discussion à l'**Assemblée nationale** (synthèses des 21 février, 7 avril, 28 et 15 novembre). Le vote sur l'ensemble de la proposition de loi aura lieu le mardi 2 décembre 2014.

## Libre choix des familles dans le cadre de la prestation partagée d'éducation de l'enfant

Une proposition de loi de Valérie PECRESSE et plusieurs de ses collègues visant à rétablir le libre choix des familles dans le cadre de la prestation partagée d'éducation de l'enfant, a été déposée le 19 novembre à l'**Assemblée nationale**.

[Retrouver le dossier législatif](#)

## Mariage des personnes de même sexe et prise en compte des enfants

Une proposition de loi de Daniel FASQUELLE et plusieurs de ses collègues visant à la réécriture de la loi Taubira sur le mariage des personnes de même sexe pour une meilleure prise en compte des enfants dans le respect des couples, a été déposée le 26 novembre à l'**Assemblée nationale**.

[Retrouver le dossier législatif](#)

## Nations Unies : Mettons fin à la violence contre les femmes

Cette année, la campagne « [Tous UNIS pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes](#) » du Secrétaire général des Nations Unies invite les peuples du monde à « [Orangez VOTRE quartier](#) », en arborant la couleur désignée par la campagne Tous UNIS pour symboliser un avenir meilleur, libre de toute violence. A New-York, le célèbre Empire State Building et le bâtiment du Siège des Nations Unies à New



York [ont arboré pour la première fois la couleur orange](#) pour marquer la Journée internationale. Les 16 jours d'activisme contre la violence sexiste qui suivront (jusqu'au 10 décembre 2014, date de la Journée internationale des droits humains) seront l'occasion de mobiliser et d'attirer l'attention sur ce thème. ONU Femmes a également examiné comment la violence se manifeste et se recoupe dans chacun des domaines critiques du [Programme d'action de Beijing](#) qui fêtera ses vingt ans en 2015.

## L'Europe arbore le ruban blanc

En Europe, l'[Institut européen de l'égalité des genres \(EIGE\)](#) a choisi de décliner [sa campagne autour du ruban blanc](#). L'EIGE a mis en ligne des bases de données documentaires sur les [ressources au sujet des violences de genre](#) et les [bonnes pratiques pour lutter contre les violences domestiques](#). A signaler que le gynécologue congolais Denis Mukwege était reçu au Parlement européen pour la cérémonie de remise du Prix Sakharov 2014, le 26 novembre à Strasbourg. « Le corps des femmes est devenu un véritable champ de bataille, et le viol est utilisé comme une arme de guerre », a-t-il déclaré. Enfin on note [un communiqué de la Commission européenne](#).



## Dans les territoires

*Nous avons mis en ligne sur notre site une carte des manifestations organisées par le réseau du SDFE à l'occasion de Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.*

[Retrouver la carte des actions dans les territoires](#)

### Auvergne : assises régionales de lutte contre les violences faites aux femmes

La [délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité](#) d'Auvergne a organisé des assises régionales de lutte contre les violences faites aux femmes le jeudi 20 novembre à Clermont-Ferrand. Plus de 200 participants ont assisté à cette journée destinée aux professionnels de la police, de la gendarmerie, des associations spécialisées dans la prise en charge des violences faites aux femmes, des collectivités territoriales, des services de santé, des travailleurs sociaux, des services de justice. Au programme de ces assises : Le matin, une conférence plénière autour de : « Violences et addictions : quels liens ? ». L'objectif était d'aborder, grâce à l'éclairage de psychiatres, médecins et représentants de la justice, la prise en charge des violences faites aux femmes sous l'angle de la dépendance, que ce soit pour l'homme auteur de violences mais également pour la femme victime. L'après midi portait sur le quatrième plan interministériel de lutte contre les violences faites aux femmes, une occasion de valoriser certaines actions et initiatives mises en place sur les quatre départements de la région. Pour exemple : la détection et formation des professionnels, les réseaux de prise en charge des femmes victimes de violence, l'accompagnement, ou encore les enfants témoins des violences conjugales.

## Haute-Normandie : l'influence des femmes dans le dynamisme économique

Un colloque sur « l'influence des femmes dans le dynamisme économique haut-normand » s'est tenu le 18 novembre à la préfecture de région à Rouen. Organisé dans le cadre du Plan régional pour l'entrepreneuriat féminin porté par la **délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité** de Haute-Normandie, la Région et la Caisse des dépôts, ce colloque a permis de rassembler des partenaires associatifs, banquiers et des entrepreneur-e-s. A cette occasion l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) a dévoilé une nouvelle étude sur « [la place des femmes dans le dynamisme économique haut-normand](#) ». Ensuite, deux tables rondes composées de femmes créatrices ou repreneuses puis de cheffes d'entreprises installées depuis plusieurs années, se sont succédées et ont fait l'objet de nombreux échanges avec le public. Environ 180 personnes étaient présentes pour partager ces expériences dans l'entrepreneuriat et démontrer que l'on peut être une entrepreneure ambitieuse à la tête d'une PME à forte croissance.

## Creuse : « Entreprendre au féminin »

La **déleguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité** de Creuse a organisé avec la CGPME et le club entreprendre au féminin, une manifestation sous la présidence du Préfet de la Creuse, du député maire de Guéret, du président du conseil général, et de la vice-présidente de la CGPME nationale, déléguée à l'entrepreneuriat féminin. Cette soirée a réuni plus de 80 personnes en présence des acteurs économiques, des banques, des structures mobilisées sur l'accompagnement des porteuses de projet ; une opportunité de rappeler les dispositifs existants et notamment de faire la promotion du FGIF auprès des futures créatrices présentes à cette soirée. Par ailleurs, ce moment a été l'occasion de rappeler la mobilisation régionale en Limousin dans le cadre du Plan d'action en faveur de l'entrepreneuriat des femmes 2013-2015 soutenu par la **délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité** (DRDFE), le Conseil Régional et la Caisse des Dépôts.

## Alpes-Maritimes : les jeunes prennent la parole pour l'égalité !

C'est au Lycée professionnel Vauban que s'est déroulé le 17 novembre l'avant-dernier rendez-vous des Semaines de l'égalité et de la mixité des métiers en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cet après-midi pour découvrir les initiatives créatives et innovantes des élèves de l'académie était organisée en partenariat avec le Rectorat, en présence de la conseillère technique territoriale pour les régions PACA et Languedoc-Roussillon du Défenseur des droits, de la vice-présidente de la Région PACA en charge de la jeunesse et de l'égalité entre les femmes et les hommes, et de la **déleguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité** (DDDFE) des Alpes-



à l'égalité (DDDFE) des Alpes-Maritimes, qui a rappelé que les filières restent encore très cloisonnées : 96 % de filles en sciences médico-sociales et 92 % de garçons en sciences et technologies industrielles. Au lycée professionnel du bâtiment Vauban, les filles sont rares aussi, pourtant, comme l'a souligné la DDDFE, l'environnement de travail sur ces métiers a beaucoup évolué... bien plus vite que les stéréotypes qui restent encore très présents dans les critères d'orientation des jeunes. Une vingtaine d'établissements scolaires du Var et des Alpes-Maritimes sont venus présenter leurs actions ou prendre des idées pour travailler sur l'égalité. Entre les concours d'affiches, d'écriture, les clips vidéo, les courts-métrages, les slam ou déclamations, les rallyes-découvertes, les pépites n'ont pas manqué.



## Val-de-Marne : 72 heures pour la mixité professionnelle dans le Val-de-Marne

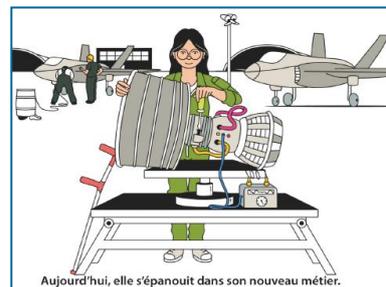
L'association Créations Omnivores, en partenariat avec la **délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité** et la Cité des métiers, organise un événement de mobilisation des acteurs de l'emploi, de l'orientation, des femmes en voie d'insertion et du jeune public sur le thème de la mixité des métiers. Durant trois jours pièces de théâtres, ateliers de sensibilisation, expositions se succéderont dans différents lieux du Val-de-Marne. Dans ce cadre la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité animera une table ronde « entreprendre au féminin » le mercredi 3 décembre à la cité de l'entrepreneuriat de Choisy-le-Roi.

## Yvelines : pauvreté et précarités, comprendre et agir

Un colloque intitulé « Pauvreté - Précarités dans les Yvelines : comprendre et agir » s'est tenu le 28 novembre à Versailles. Organisé par la Direction départementale de la cohésion sociale des Yvelines et la **déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité**, autour du Plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale avec en particulier une illustration concernant les femmes et familles monoparentales. Après une introduction intitulée « Précarités plurielles - regard sociologique sur les nouvelles pauvretés et les transformations de l'emploi », deux tables rondes ont permis d'approfondir la question « Le plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, dans les Yvelines : une opportunité ? » et « La dimension plurielle de la précarité des femmes et des familles monoparentales ». Cette dernière était organisée autour de deux axes : « Lever les freins à l'insertion des familles monoparentales bénéficiaires du RSA » et « Précarités et femmes ».

## Aveyron : insertion professionnelle des femmes en situation de handicap

En Aveyron, une semaine pour l'emploi des personnes handicapées a été ouverte le 17 novembre par le préfet, à l'occasion d'un colloque sur l'insertion professionnelle des femmes en situation de handicap co-organisé par Cap Emploi et la **délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité** (DDDFE). L'objectif était de croiser la double dimension du genre et du handicap et de sensibiliser les partenaires à cette thématique. Ce colloque fait suite à une étude commanditée par Cap Emploi sur leur public féminin et sera suivi d'une journée de formation, animée par le CIDFF et la DDDFE.



## Egalité, non discrimination, féminisme

### Deuxième Journée du réseau Territoire francilien pour l'égalité

Le 3 décembre, le **Centre Hubertine Auclert**, centre francilien de ressources pour l'égalité femmes-hommes en partenariat avec la Région Ile-de-France organise la [deuxième Journée du réseau Territoire francilien pour l'égalité](#) pour informer les collectivités locales (élu-e-s, agent-e-s..) et leurs partenaires des enjeux de l'égalité femmes-hommes dans les territoires et les inciter à s'engager dans des politiques visant à réduire les inégalités entre les femmes et les hommes. La journée aura pour thème « Les politiques publiques innovantes en matière d'égalité femmes-hommes », et se déroulera en présence de Pascale BOISTARD, secrétaire d'État aux droits des femmes. Le réseau « Territoires franciliens pour l'égalité ! » a été lancé en 2013 par le **Centre Hubertine Auclert** (synthèses des 13 mai, 10 juin et 23 septembre 2013). Il accompagne chaque année de nombreuses collectivités locales franciliennes dans la définition de politiques pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

## Réaction d'Osez le féminisme ! sur le plan pour l'égalité filles-garçons à l'école

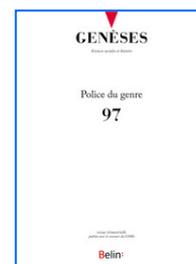
Dans un communiqué du 26 novembre **Osez le féminisme ! (OLF)** salue la publication des détails du « Plan d'action pour l'égalité entre filles et garçons », plan lancé le 30 juin dernier par Najat VALLAUD-BELKACEM (photo) (synthèse du 9 juillet, lire également page 1), « à défaut de généraliser les ABCD de l'égalité », rappelle **OLF** qui regrette en particulier « l'absence d'un enjeu majeur : la formation obligatoire des enseignant-e-s à l'égalité filles-garçons ». **OLF** espère que ce plan n'est pas qu'un effet d'annonce et qu'il sera bel et bien mis en œuvre de manière pérenne.



« L'éducation à l'égalité filles-garçons ne doit pas être une option, alors que les femmes gagnent 27 % de moins que les hommes et qu'aux violences économiques s'ajoutent des violences machistes de masse dans tous les domaines », souligne l'association, qui espère que le Plan d'action « ne sera que la première étape d'une politique ambitieuse visant à faire de l'école un lieu d'apprentissage de l'égalité ». A noter que le 26 novembre plusieurs journaux ont évoqué le nouveau plan : « Ce que prévoit le plan égalité filles-garçons à l'école » (**La Croix**), « Egalité filles-garçons : un autre « genre » de plan » (**Le Figaro**), « Une égalité filles-garçons sans mauvais « genre » » (**Le Monde**), « Le plan égalité filles-garçons efface les ABCD » (**Le Parisien**).

## La police du genre dans Genèses

Le numéro 97-2014/4 de **Genèses** (chez **Belin**) consacre son dossier à la « Police du genre ». « En prison, au tribunal, face à la police comme dans les instances disciplinaires scolaires, les publics visés par les institutions de contrôle social se distinguent par une nette dissymétrie sexuelle que traduit la surreprésentation marquée des hommes. Prenant acte de ce constat statistique et sans l'interroger, la plupart des travaux disponibles ont porté sur les hommes : la sous-représentation statistique des femmes dans la sphère pénale a suffi à les écarter des analyses. Les articles regroupés ici proposent une réflexion commune autour de la division sexuée du travail de contrôle social, mais aussi des perturbations éventuelles de cette sexuaction induites notamment par la féminisation des professions de l'État régalien. Autrement dit, ils interrogent l'existence de modalités sexuées de contrôle ou, a contrario, de techniques de neutralisation du genre dans le contrôle (Le Feuvre 2007) et livrent ainsi une contribution informée par le genre à l'analyse des espaces du contrôle social, dessinant alors une police du genre non réductible au pénal ».



[Retrouver le numéro sur Cairn](#)

## L'engendrement du droit dans les Cahiers du genre



On l'a vu dans ces pages, « La loi et le genre » est un champ de recherche en plein essor. **Les Cahiers du genre** (publié par **L'Harmattan**), consacrent leur numéro 57/2014 à « l'engendrement du droit », empruntant au livre « L'engendrement des choses » (CHABAUD-RYCHTER, **Gardey** 2002) « la précieuse idée d'« engendrement » ». « Le droit, pétri de genre dans le processus même de sa fabrication, ne cesse, en retour, de produire des rapports, des catégories et des identités de genre. Cette coproduction est ici analysée à travers les combats féministes, dans différents pays, divers domaines et tout au long de la chaîne du droit. Une démarche qui impose d'évaluer aussi les limites du droit à construire l'égalité ».

[Retrouver le sommaire des Cahiers du genre](#)

## Guerras et culture matérielle dans Clio



**Clio. Femmes, Genre, Histoire**, revue française semestrielle publiée chez **Belin** (anciennement Clio. Histoire, Femmes et Sociétés), ouvre ses colonnes à celles et ceux qui mènent des recherches en histoire des femmes et du genre (toutes sociétés et toutes périodes). Organisée autour d'un thème (études de cas, actualité de la recherche, documents, témoignages et interviews, Clio a lu, Clio a reçu), elle est attentive à la dimension pluridisciplinaire et publie également



des articles de Varia. Les deux derniers numéros viennent de paraître avec au menu pour le 39/2014 « Les lois genrées de la guerre » (à l'aune des commémorations, de la féminisation des armées et des violences sexuelles en temps de guerre) ; et pour le 40/2014 « Objets et fabrication du genre » (la place spécifique du genre dans l'approche de la culture matérielle, un numéro centré autour d'un problème de méthode plutôt que sur un thème).

[Retrouver le site de Clio](#)

## Après la taxe sexiste, le collectif Georgette Sand s'attaque aux injures



Le **collectif Georgette Sand**, qui avait déjà dénoncé l'existence d'une « women tax » (synthèses du 19 septembre et 15 novembre), a lancé un concours d'injures sur Internet pour en finir avec les préjugés sexistes et homophobes. Sous le titre de « *A votre rancœur, messieurs, dames* », **Libération** raconte la nouvelle action du collectif. L'initiative ne convainc pas tout le monde, estime le journal mais, comme le souligne Juliette MELBA, « *l'essentiel, c'est d'avoir des alternatives, de laisser ce Tumblr ouvert, pour que les gens puissent piocher dans ce réservoir d'insultes* ». Et de rappeler que « *la féminisation des noms des*

*métiers, ça n'existait pas non plus il y a trente ans...* ». En illustration « Lib » rend honneur au capitaine Haddock, le compagnon de Tintin créée par le belge Hergé, et souligne qu'il aurait eu toutes ses chances au concours des **Georgette Sand** avec ses « *ectoplasmes* » et autres « *tonnerres de Brest* »... Signalons que « Georgette » a maintenant son site où l'on retrouvera son manifeste, ses actions, etc. Il n'y aurait pas quelques Barbues perdues dans ce collectif ?

[Aller sur le site de Georgette Sand](#)

## Geneviève FRAISSE en conférence à Sciences Po

L'équipe de **PRESAGE** a invité pour sa conférence de décembre Geneviève FRAISSE, philosophe, directrice de recherches au **CNRS**, qui viendra présenter son dernier livre « Les excès du genre » (synthèses des 4 août et 6 septembre). La conférence se tiendra le **mardi 9 décembre** à Sciences Po. Geneviève FRAISSE y a enseigné trois ans en tronc commun « Pensée des sexes et démocratie ».

[Pour en savoir plus sur le site de PRESAGE](#)

## Le président turc juge l'égalité entre les femmes et les hommes contre nature

Le 24 novembre, le président turc Recep TAYYIP ERDOGAN a fait part de sa conception de la place des femmes dans la société turque lors d'un sommet sur la justice et les femmes. Selon lui, la « *place pour les femmes dans notre société* », c'est « *la maternité* ». S'exprimant devant une assemblée largement féminine, il a affirmé que les femmes ne pouvaient pas être égales aux hommes, et en a profité pour critiquer ouvertement les féministes qu'il estime opposées à la maternité. D'après le chef de l'Etat, les hommes et les femmes ne peuvent pas être traités de la même façon car c'est « *contre-nature* » (**Le Monde** du 26 novembre).

# Egalité dans la vie professionnelle

## « Comment l'ambition vient aux filles ? »

**Eyrolles** publie « Comment l'ambition vient aux filles ? » de Frédérique CINTRAT. « L'auteure mûrit les réponses à cette interrogation depuis 1983, quand adolescente en classe préparatoire, elle a participé à une émission de télévision consacrée à cette thématique, aux côtés d'Élisabeth BADINTER et de Françoise GIROUD », indique le résumé. « Avec cet ouvrage, elle livre au lecteur ses réflexions en la matière, nourries par son expérience, depuis l'enfance jusqu'à aujourd'hui. La parole est également donnée à neuf femmes inspirantes (étudiantes, salariées, chefs d'entreprise ou indépendantes), qui expriment leur vision de l'ambition, en se fondant sur leur propre expérience de vie et leur parcours. Des conseils et des astuces jalonnent l'ouvrage, notamment sous la forme de fiches pratiques, afin de vivre avec enthousiasme et énergie son ambition au féminin avec un grand « A » ».



[Découvrez le blog du livre](#)

## 4<sup>e</sup> édition du Forum de la Mixité



Le 1<sup>er</sup> décembre, Connecting Women Agency organise la 4<sup>e</sup> édition du **Forum de la Mixité**. L'événement est placé sous le patronage du ministère des Droits des femmes, en collaboration avec la mairie de Paris. Tout au long de la journée, des conférences, des rencontres seront dédiées aux actions menées dans l'année dans le domaine de la mixité ainsi qu'aux nouveaux projets pour l'année à venir. Cette initiative est soutenue par de nombreuses entreprises et associations.

[Retrouver le site du Forum de la mixité](#)

## La santé au travail au prisme du genre

Octares publie « La santé au travail au prisme du genre : épistémologie, enquêtes et perspectives internationales » sous la coordination de Régine BERCOT. « Comment rendre compte de la santé au travail en tenant compte des appartenances de genre ? », se sont demandées les auteur-es de l'ouvrage. « Cette question suppose de saisir les différences tant au niveau sociétal qu'au niveau du travail lui-même, d'intégrer des dimensions liées à la socialisation et à l'ethos des groupes, de rendre compte des effets du travail dans son articulation aux contextes de vie et aux trajectoires ». Les enquêtes quantitatives nationales mettent en exergue les différences hommes-femmes ainsi que les sources de ces différences et questionnent les enjeux et les rapports de force autour de la construction des indicateurs. On découvrira, au fil des chapitres, les données produites et les problèmes de méthodes qui se posent au chercheur souhaitant faire apparaître des corrélations entre différentes situations et différents contextes.



## La place des femmes dans la vie professionnelle

« Où sont les femmes ? », se demande Solange BIED-CHARRETON dans une tribune du **Figaro**. « Tout en reconnaissant les difficultés qu'éprouvent les femmes dans leur vie professionnelle, la romancière refuse d'être appréhendée comme, une victime qui aurait des droits spécifiques à faire valoir », résume le quotidien. « Ciel des femmes ! », s'exclame **Le Monde** pour rendre compte du livre de Yaël NAZE (« L'astronomie au féminin », **CNRS Editions**). Selon le journal, « Yaël NAZE rappelle l'apport décisif, pour l'astronomie, de nombreuses scientifiques restées dans l'ombre ».

### « La SNCF veut se féminiser »

Le **Parisien** du 26 novembre annonce que l'entreprise publique, qui ne compte que 21 % de femmes dans ses effectifs, « a invité 3 000 collégiennes et lycéennes à découvrir les métiers du ferroviaire pour susciter des vocations ». La SNCF organisait en effet la troisième édition de son « Girls' day ».

### Des modes de garde au service de l'insertion des femmes

Les **Actualités sociales hebdomadaires** (ASH) consacrent leur décryptage hebdomadaire aux modes de garde au service de l'insertion des femmes. « La difficulté d'accès à un mode de garde pénalise le retour à l'emploi des mères, et en particulier des plus fragiles. Si quelques initiatives tentent d'ouvrir à ces dernières les portes des crèches et de faciliter leurs démarches d'insertion, elles se déploient toutefois dans un contexte budgétaire contraint », souligne le journal spécialisé.

### La Canadienne Michaëlle JEAN secrétaire générale de la francophonie



Le 30 novembre, l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), réunie en sommet à Dakar, a désigné « par consensus et à huis clos » après des heures d'intenses négociations, la Canadienne d'origine haïtienne Michaëlle JEAN comme nouvelle secrétaire générale de l'OIF. C'est la première fois qu'une femme dirigera ce « Commonwealth à la française », c'est aussi la première fois qu'une représentante d'un pays du Nord occupera le poste de secrétaire générale. Le 19 novembre, dans une lettre ouverte au président de la République, Michèle DAYRAS, la présidente-fondatrice de **SOS Sexisme**, et co-Marraine pour la Création d'un TPI en RDC (synthèses des 26 août et 230 septembre 2013) lui demandait d'apporter son soutien à la candidature de Michaëlle JEAN, « une féministe qui entend promouvoir la place des femmes et des jeunes dans l'Organisation rénovée de la Francophonie ».

### Diezani ALISON-MADUEKE nommée à la tête de l'OPEP

Elle est nigériane et elle est née la même année que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), en 1960. Diezani ALISON-MADUEKE, est devenue jeudi la première femme nommée à la présidence tournante de la très masculine organisation. Sur les douze Etats membres, elle est en effet la seule femme de la délégation (**Libération** du 29 novembre)



## Parité et vie politique

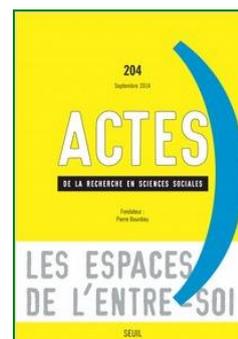
### Emmanuelle COSSE, un an à la tête d'Europe écologie-Les verts

Emmanuelle COSSE, est à la tête d'Europe écologie-Les Verts (EELV) depuis le 30 novembre 2013 (synthèses des 7 octobre et 17 décembre 2013) rappelle **Le Monde** du 30 novembre qui dresse un bilan de la secrétaire nationale d'EELV. « Son visage ne s'affiche pas en une des magazines, ses déclarations ne font les gros titres des journaux, ses phrases ne sont pas « petites », ni ses mots « bons ». Dans un parti où les personnalités médiatiques ne manquent pas, il est aisé d'apparaître comme effacé », souligne le quotidien. « Elle assume, et dit porter une certaine complexité, quitte à perdre en visibilité ». Et de citer Emmanuelle COSSE : « Ce n'est pas parce que je suis chef de parti que je dois être dogmatique. Peut-être que cela nuit à ma lisibilité, mais on peut exprimer des nuances ».



## « La parité sous contrôle. Egalité des sexes et clôture du champ politique »

Les Actes de la Recherche en sciences sociales 2014/04 publient « La parité sous contrôle. Egalité des sexes et clôture du champ politique » par Catherine ACHIN et Sandrine LEVEQUE. Selon le résumé, « *alors que les règles légales visant la féminisation des assemblées politiques sont de plus en plus nombreuses et contraignantes et qu'elles s'étendent désormais à d'autres espaces sociaux, le leadership masculin sur le microcosme politique est loin d'être renversé. Cet article s'interroge ainsi sur les effets ambivalents des lois sur la parité* ». A l'occasion de la parution de ce numéro, et de la journée de mobilisation contre les violences faites aux femmes, la revue a organisé un débat sur l'entre-soi masculin en politique.



[Accéder à l'article sur Cairn](#)

## « Comment renforcer le lien élu-e-s et citoyen-ne-s »



**Femmes & Pouvoir** (synthèses des 31 août 2012, 17 juin et 15 novembre 2013), réunissait à Paris des élues de toute la France les 28 et 29 novembre. **Femmes & Pouvoir**, s'est donné comme ambition d'être un lieu de réflexion pour générer les nouvelles formes d'engagement et de leadership, à travers l'exemple des femmes. Il s'agit de leur donner l'ambition et l'audace dans leurs parcours pour lever les freins auxquels elles sont confrontées. Ce forum national de femmes politiques, de tout bord et de tout mandat, leur donne la parole pour échanger et construire ensemble de nouvelles pratiques des métiers d'élu(e)s en travaillant au-delà des clivages traditionnels et des rôles prédéfinis sur : l'innovation politique ; l'efficacité de l'action publique ; le transfert de compétences ; l'engagement collectif. Le fil rouge de cette 3<sup>e</sup> édition était « Comment renforcer le lien élu-e-s et citoyen-ne-s ».

[Retrouver le site de Femmes & pouvoir](#)

## « Parité à l'UMP: rendez les 40 millions ! »

Le **Huffington Post** a mis en ligne une tribune de Géraldine POIRAUULT-GAUVIN, conseillère régionale d'Ile-de-France, apparentée UMP, présidente du collectif « Femmes 21 » titrée « *Parité à l'UMP: rendez les 40 millions !* ». Très énervée, la conseillère régionale rappelle que 40 millions d'euros, c'est « *ce que coûte aux adhérents de l'UMP un groupe à l'Assemblée nationale composé à 84 % d'hommes* ». Et d'annoncer que le collectif « Femmes 21 » « *met une proposition choc sur la table: supprimer l'intégralité des financements publics aux partis hors-la-loi en matière de parité* ». « *Le prochain Président de l'UMP sera-t-il un artisan de la parité ?* », se demande-t-elle. « *Après avoir perdu 40 millions pour misogynie aggravée, ce parti est-il capable de changer ?* ». Et de conclure : « *à défaut d'entrer dans le 21ème siècle, après l'ère glaciaire, Messieurs, faites-nous un peu rêver et promettez-nous au moins le moyen-âge !* ».

[Lire la tribune sur le site du Huffington Post](#)

## Une 6<sup>e</sup> République oui, mais féministe

Plusieurs personnalités vont rallier début décembre l'appel de Jean-Luc MELENCHON pour une 6<sup>e</sup> République. Mais ces dernier-es veulent inscrire l'égalité homme-femmes dans la Constitution (synthèse du 24 octobre). Le texte a été signé notamment par Fatima-Ezzahra BENOMAR, fondatrice des **effFRONTé-e-s**, Inna SHEVSHENKO, la leader des **Femen**, la sociologue Christine DELPHY ou l'ancienne prostituée Rosen HICHER. Mais il a aussi été paraphé par des hommes...

[Lire l'appel en ligne sur le site de Métro](#)

## Egalité dans la vie personnelle et sociale

### L'anniversaire des 40 ans de la loi VEIL

Au lendemain des 40 ans du début de l'examen de la loi VEIL (lire page 3), **Les Nouvelles News** proposent de (re)lire un [entretien avec Diane Roman](#) « *En France, l'IVG n'est toujours pas consacrée comme un droit* ». A propos de la résolution votée à l'**Assemblée nationale**, la professeure de droit déplore qu'il ne s'agisse que de mots, car selon elle, « *juridiquement la France n'a toujours pas consacré l'IVG comme un droit* ». L'ensemble de la presse (les 26 et 27 novembre) commémore, chaque titre à sa manière, cet anniversaire. « *Trois jours qui changèrent la vie des femmes* », et « *L'Assemblée commémore la loi Veil* » dans **Le Monde**, « *Il y a quarante ans, la bataille de l'IVG* » rappelle **L'Humanité**, « *Le jour où Simone Veil est entrée dans l'histoire* » pour **Le Parisien**, « *L'IVG et nous* » dans **Elle**, etc. Et alors que **La Vie** se demande « *L'avortement est-il un droit fondamental ?* », **L'Humanité** donne la parole à Marie-George BUFFET pour « *Réaffirmer un droit fondamental* ». « *IVG: Quarante ans après la loi Veil, des milliers de femmes avortent encore à l'étranger* », souligne de son côté **20 Minutes** du 26 novembre, une information qui a elle seule montre qu'il y a encore du chemin à parcourir. Plusieurs articles ont annoncé la diffusion de « La loi », un téléfilm diffusé sur **France 2** le soir du 26 novembre (« *Mazarine PINGEOT: La Loi est un film politique* », **L'Humanité**, et « *Soixante-douze heures de la vie des femmes* », **Le Figaro**). **Le Figaro** publie également deux tribunes : « *Ne pas sacraliser la désacralisation* » de Jean-Marie LE MENE, président de la **Fondation Lejeune**, et sur la même page, signe des temps, « *Oui, l'IVG est un droit fondamental !* » par Catherine COUTELLE, présidente de la délégation aux droits des femmes de l'Assemblée. Le 29 novembre, la chroniqueuse du quotidien, Natacha POLONY se pose la question : « *IVG: qui sommes-nous pour juger ?* » et s'attaque aux « *féministes revanchardes* ». En Belgique, **Le Soir** se pose lui cette question : « *Le droit à l'avortement remis en cause ?* ». Le 26 novembre, **Osez le Féminisme !** se félicite des engagements renouvelés des responsables politiques et les appelle à passer à l'action concrètement et de manière ambitieuse. **OLF** attend de Marisol TOURAINE « *l'annonce d'un plan ambitieux qui comprendrait la réouverture de centres IVG partout en France et la formation des professionnels* » et demande à ce que « *la bataille pour l'IVG* » soit portée au niveau international, en particulier dans la charte européenne des droits fondamentaux. **OLF** organisera avec les **Féministes en mouvements (FEM)** un événement militant le **17 janvier 2015**, jour anniversaire de la promulgation de la loi Veil pour dessiner « *des perspectives d'action à l'échelle française, européenne et mondiale* ».



### Journée internationale de lutte contre le sida



Dans la perspective de la **Journée internationale de lutte contre le sida**, le 1<sup>er</sup> décembre, **Equilibres & Populations**, association engagée pour la démocratisation du préservatif féminin, organisait le 27 novembre une conférence intitulée « *Le préservatif féminin, investissement-clé pour un monde sans sida* ». Une occasion pour **Equilibres & Populations** de faire découvrir ou redécouvrir l'importance du préservatif féminin dans la lutte contre le sida. « *Seul outil contrôlé par les femmes, le préservatif féminin offre une double protection contre les infections sexuellement transmissibles et les grossesses non-désirées* », rappelle l'association. « *Pour faire face à la féminisation de la pandémie, la promotion du préservatif féminin permet d'enrichir la gamme des outils de prévention et, simultanément, de faire évoluer les représentations sociales en vue de réaffirmer la liberté de chacune de choisir sa sexualité* ». Lors de la conférence l'association a rendu public une analyse d'impact qui montre que le préservatif féminin est plébiscité par les femmes en Afrique, et qui révèle également sa viabilité financière.

## Victoire des Bleues face au Brésil : objectif 2015

L'équipe de France de football féminin s'est imposée pour la première fois face au Brésil : 2-0 pour les Bleues, le 26 novembre à Lyon devant 11 000 spectateurs, en conclusion de l'année 2014. Les deux équipes, qualifiées pour le **Mondial 2015**, s'étaient toujours quittées dos à dos après quatre oppositions. Le tirage au sort pour la coupe du monde est programmé le **6 décembre**. Les Bleues, déjà victorieuses d'une Nouvelle-Zélande (2-1) en pleine progression, samedi 22 novembre à Laval, avaient, depuis leur qualification pour la Coupe du monde, également battu l'Allemagne, chez elle, le 25 octobre (2-0). (« *Les filles veulent être traitées comme des gars* », **Le Parisien** du 26 novembre ; « *Les Bleues parées pour 2015* », **Le Parisien** du 27 novembre ; « *En France, le football féminin continue de grandir* », **La Croix** du 26 novembre).



## Belgique : le nom de famille des mères et des pères inégaux devant la loi

L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH) belge demande à la Cour constitutionnelle de ce pays l'annulation d'un article de la loi du 8 mai 2014 sur la transmission du nom. Cet article porte sur le droit de veto dont dispose le père en cas de désaccord entre les parents sur le nom de famille de leur enfant et discrimine ainsi les femmes. « *Au nom de quel principe les pères devraient avoir la possibilité de refuser le nom de la mère de leur enfant et d'imposer le leur ?* » s'interroge Michel PASTEEL-BATAILLE, directeur de l'IEFH. « *Il est temps qu'au sein de notre société démocratique, les femmes soient considérées comme l'égal des hommes et qu'elles aient, formellement et concrètement, les mêmes droits qu'eux* ». L'Institut recommande, en cas de désaccord entre les parents ou d'absence de choix, d'utiliser automatiquement le double nom de famille avec une règle neutre pour définir l'ordre des deux noms.

## Lutte contre les violences

### Reconnaissons le féminicide !

« *200 millions : c'est le nombre de femmes qui « manquent » dans le monde, selon l'ONU. Infanticide des filles en Inde et en Chine, crimes d'honneur, violence intrafamiliale... Chaque jour des milliers de femmes sont tuées dans le monde parce qu'elles sont nées filles. La première cause de mortalité des femmes entre 15 et 44 ans, c'est la violence machiste* ». A l'occasion de la journée internationale contre les violences faites aux femmes, **Osez le féminisme !** a lancé le 22 novembre une campagne pour la reconnaissance légale du féminicide en

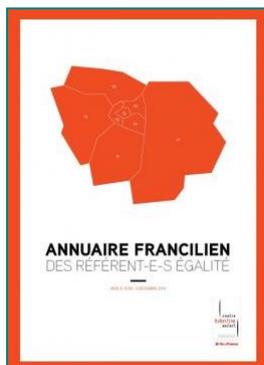


France. Pour **OLF**, « *les violences machistes ne sont pas le propre d'une culture, d'une religion, d'un milieu social, d'une famille ou d'une histoire personnelle. Les filles et les femmes subissent des discriminations et des violences en raison de leur sexe dans tous les pays du monde* ». Alors que le terme tend à se répandre dans le droit pénal (synthèses des 6 décembre 2011, 29 mars 2013 et 26 août 2013), nous avons rapporté dans cette synthèse le combat de Jean-Michel BOUVIER, le père de l'une des deux jeunes femmes violées et assassinées en 2011 en Argentine (synthèses des 25 octobre 2011, 7 avril 2014 et 22 avril 2014). La Commission générale de terminologie et de néologie avait publié un avis au **Journal officiel** du 16 septembre 2014 pour inscrire dans le vocabulaire du droit et des sciences humaines le terme « féminicide » (synthèse du 19 septembre 2014).

[Retrouver la page de la campagne sur le site d'OLF](#)



## Le centre Hubertine Auclert contre les violences



« Hubertine Auclert, moderne avant l'heure. Hubertine créait un journal pour faire entendre sa voix et celle de milliers de femmes. Hubertine ne manquait pas d'originalité dans ses actions. (...). Le Centre qui porte son nom poursuit la tradition d'innovation qui la caractérise »... Le dernier numéro de la **Cybertine** souligne un « dynamisme à l'image de ses membres et de toutes celles et ceux qui défendent avec ardeur l'égalité entre les femmes et les hommes ! ». Le centre vient de mettre en ligne [sept outils innovants et inédits pour lutter contre les violences faites aux femmes et les inégalités femmes-hommes](#). A noter que le **centre Hubertine Auclert** lancera prochainement une campagne de sensibilisation sur la cyberviolence à caractère sexiste et sexuelle.

## Les chiffres des violences faites aux femmes

De son côté, **Egaé, d'égal à égale**, fondée par Caroline DE HAAS, publiait une [infographie de chiffres clés des violences contre les femmes](#) en France. Le 21 novembre, **Les Nouvelles News** revenait sur les chiffres de l'OMS diffusés le 21 novembre : « Dans le monde, une femme sur trois a subi des violences physiques ou sexuelles infligées par son partenaire. Ces chiffres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont été publiés vendredi 21 novembre par la prestigieuse revue scientifique *The Lancet* et largement relayés dans la presse. S'il importe de les marteler, ils n'ont toutefois rien d'une « révélation », comme on peut le lire : dès juin 2013 l'OMS publiait ces données sur ce que sa directrice, Margaret CHAN, qualifiait de « problème mondial de santé publique d'ampleur épidémique », [rappelle le site spécialisé qui fait le point sur les vrais chiffres](#). Le 25 novembre, Marie ARENA, eurodéputée en charge de l'égalité des genres au **Parlement européen**, publiait elle un communiqué titré « Une Européenne sur trois violentée ou violée ». « En cette journée internationale de lutte contre la violence envers les femmes, les résultats de la dernière étude européenne sont consternants », souligne la députée : « 33 % des femmes européennes, 36 % de femmes belges et 47 % des Françaises ont été victimes de violence physique ou sexuelle ». Et de rappeler que « la convention internationale d'Istanbul qui permettrait de rendre efficace la lutte contre la violence envers les femmes et de disposer d'une législation cohérente n'a été ratifiée que par 8 des 28 États membres », et que « l'inaction de certains États fait de ceux-ci des complices ».



## « Ca commence par des moqueries, ça finit par les pleurs et des cris »

Signalons qu'en Belgique, l'**Institut pour l'égalité des femmes et des hommes** (IEFH) a lancé une intéressante campagne nationale « La violence verbale, aussi, ça fait mal ». « Cette violence verbale peut se révéler aussi blessante que la violence physique, mais elle peut également mener à la violence physique », souligne l'IEFH qui propose visuels et slogans « forts » : « Ca commence par un « sale putain », ça finit par un coup de poing », « Ca commence par un « tu me fais chier », ça finit par tuer », « Ca commence par des moqueries, ça finit par les pleurs et des cris ». Des outils (affiches, cartes et sous-verres) été distribués dans plus de 400 cafés de tout le pays et plusieurs partenaires tels que les provinces, la police, la justice et les associations de femmes participent à la campagne afin d'atteindre plusieurs publics cibles.



## « Journée internationale de l'Homme »

Quelques jours avant le 25 novembre, **Les Echos** du 20 novembre se penchait sur la « Journée internationale de l'Homme » (à ne pas confondre avec la Journée internationale des droits de l'Homme, le 10 décembre. NDR). Selon le quotidien économique, « lancée en 1999 et soutenue par l'ONU, la journée internationale de l'Homme est célébrée le 19 novembre dans plus de 60 pays à travers le Monde. Initiée pour promouvoir des modèles de masculinité « positifs », cette journée est une réelle opportunité pour revenir sur les dernières avancées de la législation en matière d'égalité ». La journée est souvent récupérée par les mouvements masculinistes.

## Le crime passionnel n'existe pas et le drame est un genre théâtral

« Papy Marcel, jugé pour un crime passionnel commis à 90 ans », « Gard : la thèse du crime passionnel privilégiée à Sernhac », « Drame de la séparation à Metz : le mari tue sa femme », nous avons dénoncé dans ces pages à plusieurs reprises le traitement faussé dans la presse des violences faites aux femmes (synthèses du 19 août et 15 novembre 2014). **Libération** du 25 novembre publie une tribune de **Prenons la Une**, un collectif de femmes journalistes qui se bat pour la juste représentation des femmes dans les médias (synthèse du 7 avril). Pour **Prenons la Une**, « ces titres sont explicites, et pourtant ils sont faux. Le crime passionnel n'existe pas : il n'a jamais fait partie du code pénal. Le drame, lui, est un genre théâtral. « Crime passionnel », « drame de la séparation », « drame familial » ne sont pas des expressions journalistiques correctes pour qualifier des meurtres ».



[Lire la suite de la tribune sur le site de Libération](#)

## « Gérard DUCRAY ne fait que récolter le fruit de sa QPC »



Le 17 novembre, la cour d'appel de Lyon a déclaré Gérard DUCRAY coupable des faits d'atteinte sexuelle avec violence, surprise et contrainte sur Aline RIGAUD d'octobre 2007 à 2009. Il a été condamné à la peine de un mois d'emprisonnement avec sursis et 3 000 euros d'amende. La cour a dispensé le condamné d'inscription au fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes. « Monsieur Ducray est enfin reconnu coupable des faits d'atteinte sexuelle et non de harcèlement. Cependant, on s'étonne de la légèreté de la peine au regard du délit commis ! », s'étonnent les **Femmes Solidaires** dans un communiqué publié le jour même. « Avec sa condamnation pour agressions sexuelles aggravées, Gérard Ducray ne fait que récolter le fruit de sa Question prioritaire de constitutionnalité (QPC) » (voir synthèse du 24 octobre), explique l'**Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail (AVFT)** qui rappelle que, selon une enquête **IFOP/Défenseur des droits**, 20 % des femmes françaises ont enduré au moins une fois du harcèlement sexuel au cours de leur vie (synthèse du 7 avril 2014), et que l'**Agence des droits fondamentaux de l'Union Européenne** porte ce chiffre à 30 %.

[Lire le communiqué de l'AVFT](#)

## La Convention d'Istanbul : un outil pour mettre fin aux mutilations sexuelles féminines

Amnesty International, le Conseil de l'Europe, le Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes et la Fédération nationale GAMS organisent une table ronde organisée sur le thème « La Convention d'Istanbul : un outil pour mettre fin aux mutilations sexuelles féminines » le **lundi 15 décembre** au ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes.

[Pour en savoir plus sur le blog du GAMS](#)

### « Madame ZEMMOUR contre-attaque »

« Madame Zemmour contre-attaque et elle n'est pas la seule ! ». **Causette** publie dans son dernier numéro (n° 51 de décembre 2014) un dossier spécial pour « clouer le bec à Eric ZEMMOUR ». Michelle PERROT, Brigitte FONTAINE, OVIDIE, Brigitte GRESY, Irène THERY, JULIETTE expriment, ainsi, leur façon de penser à Eric ZEMMOUR. Au sommaire du numéro on signale également une enquête sur la « woman tax » (la taxe sexiste !) au garage, chez le coiffeur, au pressing... une rencontre avec Malika BELLARIBI-LE MOAL, « la diva des sans-voix », un reportage sur « une crèche pas comme les autres » à Bordeaux, un portrait de « la fiancée du mont Blanc », Henriette d'ANGEVILLE, détonante à une époque où l'alpinisme était « une activité exclusivement masculine », et, sous le titre « J'adore le vagin », un entretien avec Eve ENSLER.



[Retrouver le site de Causette](#)

### 1914 - 1918 : la guerre des femmes

Encore plusieurs initiatives pour rendre hommage au rôle des femmes durant la Grande Guerre. **L'Indépendant** du 9 novembre revient sur l'inauguration de l'exposition « Marquixanes 1914- 1918, hommes au combat, femmes courages », le 10 novembre en présence de Ségolène NEUVILLE. Andrée CANSOULINE, présidente, et les membres du comité local du Souvenir français de Marquixanes, proposent un moment fort d'unité et de rassemblement pour but de sensibiliser les habitants de la commune et les visiteurs au sacrifice de tous ces hommes partis en 1914 pour défendre la Patrie, et mettre aussi en exergue le travail des femmes restées au foyer. **L'Humanité** (« La guerre des femmes ») et **Le Parisien** (« Femmes sur le front ») signalaient le 13 octobre le documentaire diffusé sur **France 3** « [Elles étaient en guerre](#) » de Hugues NANCY et Fabien BEZIAT. Souvent occultées lorsqu'on évoque le premier conflit mondial, les femmes y ont pourtant contribué à leur façon, telle Marie CURIE, la physicienne et chimiste d'origine polonaise qui fait l'objet d'un téléfilm historique d'Alain BRUNARD « [Marie Curie, une femme sur le front](#) ».

### Vins : le champagne, une affaire de femmes

« Bien sûr, on connaît les célèbres veuves : Clicquot, la plus renommée, mais aussi Bollinger et Pommery. Mais les femmes qui ont aujourd'hui le pouvoir sur les bulles ne veulent pas être perçues comme leurs lointaines descendantes. Les reines actuelles du champagne sont des héritières combattives »... **Le Magazine du Parisien** du 28 novembre consacre un dossier spécial au champagne devenu une affaire de femmes, signe supplémentaire de la féminisation du monde du vin (synthèses des 15 juin, 21 septembre, 5 novembre 2012 et 7 janvier 2014), « Elles ont pris le pouvoir dans les grandes maisons champenoises », indique le magazine qui dresse le portrait « de ces conquérantes qui renouvellent le marché de la bulle chic ».



### Nathalie STUTZMANN, de la scène à la fosse d'orchestre

« Nathalie STUTZMANN est une exception dans le paysage musical français ». **Le Figaro** du 22 novembre dresse le portrait de « l'une des rares femmes à avoir su se hisser, en quelques années seulement, au pupitre des plus grands orchestres internationaux. Et la seule au monde à mener, de front, une carrière de chanteuse et de chef d'orchestre symphonique! Un don d'ubiquité qui n'est pas de tout repos ».

## Ouverture d'un musée sur l'histoire des femmes en Suède

Le premier musée dans le monde sur l'histoire des femmes a ouvert ses portes le 22 novembre à Umea dans le nord de la Suède. Il est consacré à l'histoire et la place de la femme dans ce pays. Deux collections temporaires sont présentées par le musée, dont l'une sur le vieillissement.

[Visiter le site du musée \(en suédois\)](#)

## Des montagnes à la place des femmes...

Début octobre la municipalité d'Elne, dans les **Pyrénées-Orientales**, a décidé de débaptiser les rues portant le nom de plusieurs femmes illustres, résistantes et déportées. Ainsi Lucie AUBRAC, résistante, Geneviève DE GAULLE-ANTHONIOZ, résistante, déportée, fondatrice et présidente d'ATD Quart-Monde, Martha DESRUMAUX, résistante, déportée, Lise LONDON, résistante, déportée, Madeleine FILLOLS, célèbre sage-femme qui accoucha nombre d'enfants à la Maternité d'Elne, Mère TERESA de Calcutta dont on connaît l'œuvre humanitaire, Rosa PARK, noire américaine qui refusa de laisser sa place à un blanc dans un bus aux USA à une époque où elle avait obligation de le faire, Olympe DE GOUGES, auteure de la déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, seront désormais remplacées par des noms de pics pyrénéens tel « Canigou », « Costabonne », « Carlit », « Fontfrède »... [Une pétition a été mise en ligne](#) pour demander « à la nouvelle municipalité d'Elne et à son maire de redonner les noms aux rues, tel que prévu, dans la délibération du 24 février 2014 et de renoncer à la suppression du poste de direction de la culture ».



### « Squaws. La Mémoire oubliée »

**Le Monde** du 15 novembre consacre une page au livre « Squaws. La Mémoire oubliée », de Patrick DEVAL (**Hoëbeke**). « *Les squaws sont les grandes oubliées de l'histoire américaine. Si nous connaissons les destins tragiques des chefs apaches Cochise et Geronimo, si les sombres épopées des peuples Sioux ou Iroquois ont frappé notre imagination, si les grands romanciers et les westerns d'Hollywood se sont passionnés pour les guerriers, nous savons peu de chose des Indiennes* », raconte le quotidien du boulevard Blanqui, qui rappelle combien ont été oubliées - ou caricaturées - les Amérindiennes.

## Musique : « Christine and the Queens, féminin plurielle »

« Un premier album disque d'or, des concerts complets et une critique unanime. En quelques mois, la chanteuse et danseuse androgyne s'est imposée sur la scène musicale française », souligne **Le Magazine du Parisien** du 28 novembre. On n'en doutait pas... Cliquez sur la photo pour [écouter et voir le clip de « The Loving cup » de Christine and the Queens](#).

